

### ACTUALITÉS

L'assemblée générale du CAES s'est tenue le 22 juin 2017 et pour la première fois en dehors de Paris, à la résidence hôtelière Jean-Baptiste Clément à Saint-Ouen, établissement très récent du tourisme social appartenant au réseau ANCAV. (Association Nationale de Coordination des Activités de Vacances) Le taux de représentativité des CLAS est satisfaisant 73%, on a dénombré 83 participants avec 927 pouvoirs. L'administration de l'Inserm était présente en la personne de Monsieur Hafid Brahmi Directeur des Ressources Humaines de l'Inserm, Madame Mélanie Merle du bureau de la politique sociale, Madame Djamila Fékir coordinatrice des assistantes sociales et sa nouvelle collaboratrice Elodie Lefebvre, conseillère en économie sociale et familiale. L'après-midi de cette assemblée générale a été animée par l'intervention de Madame Amélie Lefebvre de l'association OVAL organisatrice de séjours d'enfants, partenaire du CAES depuis de nombreuses années et de Monsieur Jean-Claude Tuffery Membre du conseil d'administration de l'ANCAV.

Patricia Ferrari

Présidente du CAES

### CLAS

Le 21 juin, la réunion InterCLAS précédant l'Assemblée Générale du CAES et réunissant tous les CLAS a été riche en échanges divers : ont été abordées les questions sur les nouvelles procédures mises en place et à venir, la charge de travail importante dans les CLAS, mais aussi le rôle important des CLAS dans les relations avec tous les agents Inserm participant aux activités.

Après la réunion, il a été proposé la visite du Musée d'Art et d'Histoire de St-Denis qui nous a conté l'histoire de cette très ancienne cité. Nos pas nous ont ensuite amenés à la découverte extérieure de la Basilique de Saint-Denis. Un repas très convivial a clôturé cette journée avec les spécialités régionales apportées par chacun.

**Un grand merci à tous pour votre participation !**



ATTENTION VOUS ÊTES SOUMIS A UN PLAFOND ANNUEL DE SUBVENTION.

Pour plus d'information et calculer votre plafond : [caes.inserm.fr](http://caes.inserm.fr) Rubrique PLAFONDS ET CALCUL

Retrouvez toutes nos activités et fiches d'inscription sur le site web :

<http://caes.inserm.fr>

Ouvrant Droit : Agent Inserm actif ou retraité  
CDD de plus de 3 mois  
Vacataire ayant 500 h accomplies

### LOISIRS-CULTURE

#### ET SI ON ALLAIT A L'OPERA !!!

Pour la nouvelle saison d'opéra 2017-2018 nous réitérons nos propositions hors Paris avec Lille, Marseille et Nancy.

Opéra de Lille



**COSI FAN TUTTE,**

samedi 30 Septembre à 18h00.

Tarif avant subvention : 64 euros (1<sup>ère</sup> Catégorie)

Prix de 25,60 € à 57,60 € selon votre taux de subvention

**Date limite d'inscription le Mercredi 30 Août 2017.**

Opéra national de Paris Bastille

**LA BOHEME,**

Jeudi 21 Décembre 2017 à 19h30.

Tarif avant subvention : 70 euros

(catégorie 6)

Prix de 28 € à 63 € à selon votre taux de subvention

**Date limite d'inscription le Mardi 21 Novembre 2017.**



Opéra municipal de Marseille

**MY FAIR LADY**

Dimanche 07 Janvier 2018 à 14h30.

Tarif avant subvention : 56 euros

(3<sup>ème</sup> catégorie)

Prix de 22,40 € à 50,40 € selon votre taux de subvention

**Date limite d'inscription le Jeudi 7 Décembre 2017.**



Opéra national de Lorraine à Nancy

**UN BAL MASQUÉ,**

Dimanche 25 Mars 2018 à 15h00.

Tarif avant subvention : 32 euros

(catégorie C)

Prix de 19,20 € à 28,80 € à selon

vos taux de subvention

**Date limite d'inscription le Vendredi 23 Février 2018.**



## LOISIRS-CULTURE

**Pour rappel il existe une subvention "Voyage de Ralliement" qui apporte une aide aux frais de voyage et d'hébergement si besoin pour participer aux activités d'une autre région.**

### LE VOYAGE DE RALLIEMENT

Le voyage de ralliement est le voyage qui permet à l'agent de rejoindre le lieu du séjour ou de l'activité, à partir de son domicile, aller et retour. La grille de subvention du voyage de ralliement est celle de 10-60 % sauf pour le secteur Solidarité où la subvention est de 85 %. Dorénavant celui-ci n'est plus limité. Il est subventionné dans la limite de votre plafond annuel (hors secteur voyage).

### SUBVENTIONS NUITÉES

Si pour une activité organisée par le CAES, les horaires de départ et/ou d'arrivée obligent le participant à passer 1 nuit à l'hôtel, il peut demander une participation forfaitaire 30€/personne/nuitée.

### VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Un cumul par secteur sera effectué tout au long de l'année; le versement sera effectué à partir d'un montant de 20 € sauf en fin d'exercice. Le cumul des subventions de ralliement, par année et par secteur inférieur à 5 € ne sera pas versé aux agents à compter de l'année 2017. (Le coût du traitement étant trop important au regard de la somme perçue par l'agent).

Renseignements et inscriptions  
Après de Dalila Belkhadra ☎ 01 82 53 34 37  
[loisirs-culture.caes@inserm.fr](mailto:loisirs-culture.caes@inserm.fr)

## INFO GÉNÉRALES

**De nouveaux élus ont rejoint le CNAS** (Comité National d'Action Sociale) suite à des départs.

Patrick **Lestienne** remplace Catherine Masson (SNIRS CGC).

Christine **Goussé** remplace Meriem Garfa-Traore (SNTRS CGT) qui reprend la coresponsabilité du secteur Loisirs-Culture avec Marie-Claude Guillemin.

### APPEL AUX COMMISSIONS

Nous recherchons toujours des agents actifs ou retraités pour participer aux commissions de chaque secteur. La composition des commissions par des agents non élus, porteurs de projets, permet d'enrichir et de renouveler les réalisations du CAES.

Une participation forte dans les commissions est le gage d'être au plus près de votre besoin et de répondre au mieux à vos attentes.

**Alors n'hésitez pas à y participer**, en vous manifestant auprès de la gestionnaire du secteur désiré. Elle vous apportera tous les renseignements que vous souhaitez : fréquence, période des commissions, etc. Des conférences audiovisuelles ou téléphoniques sont mises en place pour faciliter la participation de tous. Le remboursement de frais de mission peut-être envisagé si la présentation du projet nécessite un déplacement.



## VACANCES

### Disponibilités ÉTÉ 2017 Il reste encore des places !

Découvrez les disponibilités en consultant le site du CAES : <http://caes.inserm.fr>,

Rubrique *Vacances* puis *Dernières disponibilités*,

**Cette liste est mise à jour régulièrement.**

**Pour vos escapades** sont à votre disposition :

- les appart'Hotel : les Citadines, Adagio et Park Suite

- **Pour vous détendre**, nos week-ends bien-être (à la Baule, St-Jean de Monts, et Douarnenez)



Renseignements et inscriptions  
Après de Monique Le Sanne ☎ 01 82 53 34 35  
✉ [vacances.caes@inserm.fr](mailto:vacances.caes@inserm.fr)

ATTENTION VOUS ÊTES SOUMIS A UN PLAFOND ANNUEL DE SUBVENTION.

Pour plus d'information et calculer votre plafond : [caes.inserm.fr](http://caes.inserm.fr) Rubrique PLAFONDS ET CALCUL